

## RÉAUX

*Charente-Maritime, canton et arrondissement Jonzac,*

*487 habitants*

I.S.M.H. 1935

L'ÉGLISE SAINT-VINCENT de Réaux compte parmi les plus remarquables du sud de la Saintonge, notamment pour l'élégance de son clocher. De plan très allongé, elle se compose d'une nef unique de deux travées, d'une croisée qui supporte le clocher et d'un chœur de deux travées ; au sud s'ouvre une chapelle. La façade occidentale répond aux critères du roman saintongeais : le portail central est flanqué au sud et au nord d'une baie aveugle dont les arcs sont ornés de dents de scie qui rappellent certains éléments décoratifs de l'église Saint-Eutrope de Saintes, tandis que la porte centrale, en arc brisé, est ornée de deux cordons reposant sur des colonnettes en faible relief, avec chapiteaux à feuillages. Une archivolte au décor d'oves, qui paraît avoir été restaurée, rejoint avec quelque maladresse les archivoltes des arcades latérales, soulignées d'un motif de tresse. Au premier

Réaux (Charente-Maritime)  
Église Saint-Vincent  
Façade occidentale et façade sud





niveau, les sept arcs de l'arcature aveugle reposent sur des colonnettes sommées de chapiteaux au décor sommaire ; l'arc central, le seul qui soit percé d'une ouverture, est orné d'un décor géométrique. Le cordon situé à la base du mur-pignon triangulaire de la façade, repose sur des corbeaux sculptés.

L'édifice est dominé par le clocher carré, sommé d'une toiture pyramidale. Le premier niveau est percé sur chaque face de deux fenêtres géminées, séparées par une demi-colonne couronnée d'un chapiteau, chaque angle étant cantonné d'une colonne qui contribue à donner de la verticalité à l'ensemble.

Une grande fenêtre au remplage flamboyant a été ouverte dans le mur droit du chevet ; les ouvertures des murs latéraux sont de taille inégale, deux fenêtres meurtrières ont été percées dans le mur sud du chœur, ainsi qu'une porte en arc brisé, cantonnée de fines colonnettes dont les chapiteaux sont très érodés. Du côté nord, une belle corniche repose sur des corbeaux à décor géométrique.

À l'intérieur de l'église, les deux travées de la nef sont voûtées sur croisées d'ogives, qui reposent sur des colonnes engagées, tandis que la travée du clocher est couverte d'une coupole sur pendentifs : elle communique du côté sud avec une chapelle. Les voûtes des deux travées du chœur semblent plus tardives (XVI<sup>e</sup> siècle ?). Les chapiteaux sont ornés de feuillages ou d'armoiries portées par des anges. Celles de la famille de Sainte-Maure figurent sur les traces subsistantes d'une litre funéraire.

Un grand retable du XVIII<sup>e</sup> s. en bois peint et doré occupait autrefois l'abside. Il a été malheureusement démantelé : après avoir perdu ses parties latérales et son couronnement, il fut démonté à l'initiative de la commune en 1964, afin de dégager la baie gothique du chevet, dont le vitrail ne présente aucun intérêt. Les belles colonnes torsées ont été placées dans l'église. Le retable comportait latéralement une statue de saint Vincent et une statue de saint Pierre : de nombreuses églises ont été consacrées dans cette région à saint Vincent de Saragosse, diacre et martyr espagnol, patron des vigneron.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé 12 958 €, en 2001, pour la restauration de la couverture et des parements extérieurs de la nef.

Fr. B.

---

Ch. Connoué, *Les églises de Saintonge*, t. V, *Jonzac et ses environs*, Saintes, 1961, p. 116.  
*Haute-Saintonge. Promenades romanes*, Jonzac, Communauté de communes, s.d., p. 5.  
 P. Even, *Haute-Saintonge. Un patrimoine à découvrir : l'art sacré en Saintonge*, Jonzac, Commission Patrimoine et conservation des A.O.A., Communauté de communes, 1999, p. 4, 28.